

2.6 Endettement privé des ménages

D'après les enquêtes Statistiques sur les ressources et les conditions de vie (**dispositif SRCV-SILC**), en 2019, un ménage sur deux en France métropolitaine est endetté à titre privé, c'est-à-dire qu'il rembourse un emprunt ou un crédit pour des besoins privés ► **figure 1**. Un tiers des ménages (33 %) est endetté pour un motif immobilier. La part des ménages endettés pour un motif de consommation est légèrement inférieure : 27 %. Un ménage sur dix cumule à la fois crédit immobilier et crédit à la consommation. Ces parts sont stables depuis 2005.

Trois quarts des ménages endettés pour un motif immobilier ont contracté un emprunt pour l'achat de leur résidence principale, 23 % sont endettés pour un autre achat immobilier ou foncier et 23 % pour des travaux de rénovation. Certains ménages sont endettés simultanément pour plusieurs de ces motifs (19 %).

Parmi ceux qui sont endettés pour motif de consommation, 67 % le sont pour l'achat d'une voiture ou d'une moto, 10 % pour l'achat de biens d'équipement et 32 % pour d'autres motifs personnels (crédits à la consommation en particulier). Certains ménages sont endettés simultanément pour plusieurs de ces motifs (8 %).

Les montants et les causes de l'endettement des ménages varient selon l'âge. L'endettement immobilier est en effet plus fréquent en milieu de cycle de vie et les montants des remboursements plus élevés ► **figure 2**. Le montant médian

mensuel tous remboursements confondus croît dans les premières années de la vie active et atteint son maximum pour les ménages dont la personne de référence est âgée de 30 à 39 ans : la moitié de ces ménages rembourse plus de 800 euros par mois. Cette période coïncide avec des besoins en équipement, notamment en immobilier, pour le ménage qui peuvent être importants et aussi à un **niveau de vie** plus élevé. À partir de 50 ans, le montant remboursé décroît. La moitié des ménages endettés dont la personne de référence est âgée de 70 ans ou plus rembourse moins de 250 euros par mois.

Seuls 22 % des ménages en dessous du 1^{er} **décile** de niveau de vie ont souscrit un crédit ► **figure 3**. Cette part dépasse 55 % pour la moitié des ménages ayant les plus hauts niveaux de vie. Quel que soit le niveau de vie, une fraction à peu près équivalente des ménages apparaît fortement endettée : en 2019, 6,5 % des ménages remboursent des charges d'emprunt (intérêts et capital) qui représentent au moins 33 % de leur revenu disponible. Cette proportion est supérieure à 5 % dans toutes les tranches de niveau de vie.

Les ménages pauvres (dont le niveau de vie est inférieur au **seuil de pauvreté**) ont davantage de retards de paiements (loyers, emprunts, impôts, électricité, gaz, eau, etc.) : 24 % ont eu au moins un retard de paiement au cours des douze derniers mois contre 6 % des ménages dont le niveau de vie est supérieur au seuil de pauvreté. ●

► Définitions

Le **taux d'endettement** est le ratio entre le montant des remboursements et le revenu disponible du ménage.

Dispositif SRCV-SILC : voir *Sources et méthodes*.

Niveau de vie, décile, seuil de pauvreté : voir *Glossaire*.

► Pour en savoir plus

« Les durées d'emprunts s'allongent pour les plus jeunes », in *France, portrait social*, coll. « Insee Référence », édition 2013.

► 1. Part des ménages endettés à titre privé

en %

	2005	2010	2015	2018	2019
Immobilier ¹	30,4	30,7	32,6	34,0	33,2
dont achat de la résidence principale	21,7	21,9	23,7	25,0	24,5
Consommation ²	30,2	28,5	26,4	27,8	27,4
Immobilier et consommation	10,6	10,1	9,7	11,2	11,0
Ensemble	49,9	49,1	49,3	50,6	49,6

1 Ces ménages peuvent également être endettés au titre de la consommation. Les crédits immobiliers sont ceux liés à la résidence principale (acquisition ou travaux), aux résidences secondaires, ou des crédits contractés pour des investissements locatifs.

2 Ces ménages peuvent également être endettés au titre de l'immobilier.

Lecture : en 2019, 33,2 % des ménages ont un crédit immobilier, 27,4 % un crédit à la consommation et 11,0 % cumulent les deux.

Champ : France métropolitaine, ménages ayant des emprunts en cours ou interrompus mais non achevés.

Source : Insee, enquêtes Statistiques sur les revenus et les conditions de vie (SRCV) 2005 à 2019.

► 2. Endettement selon l'âge de la personne de référence en 2019

en %

	Part des ménages endettés à titre privé	dont avec emprunt immobilier	Montant remboursé mensuel médian ¹ (en euros)	Taux médian d'endettement
Moins de 30 ans	46	18	360	15
30 à 39 ans	72	47	800	23
40 à 49 ans	71	50	789	21
50 à 59 ans	63	37	554	16
60 à 69 ans	42	19	350	12
70 ans ou plus	16	5	250	10
Ensemble	50	29	594	18

1 Tous remboursements confondus.

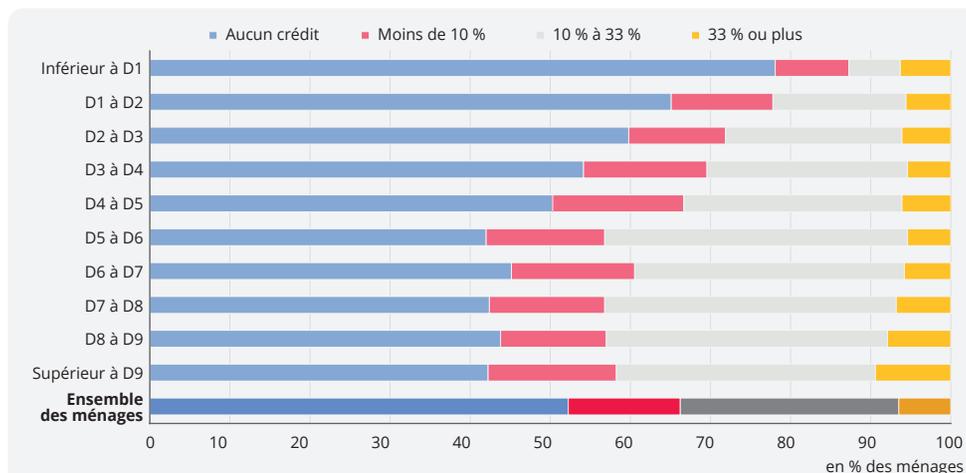
Note : le taux d'endettement est le ratio entre le montant des remboursements et le revenu disponible du ménage.

Lecture : 46 % des ménages dont la personne de référence a moins de 30 ans sont endettés à titre privé, dont 18 % pour un emprunt immobilier.

Champ : France métropolitaine, ménages ayant des emprunts en cours ou interrompus mais non achevés.

Source : Insee, enquête Statistiques sur les revenus et les conditions de vie (SRCV) 2019.

► 3. Taux d'endettement selon le dixième de niveau de vie en 2019



Note : le taux d'endettement est le ratio entre le montant des remboursements et le revenu disponible du ménage.

Lecture : en 2019, 78 % des ménages dont le niveau de vie est inférieur au 1^{er} décile n'ont aucun crédit.

Champ : ménages résidant en France métropolitaine.

Source : Insee, enquête Statistiques sur les revenus et les conditions de vie (SRCV) 2019.